

ANNEXE 1 : DEMANDE DE LOCATION

A retourner à : **Mairie de Jussy, route de Jussy 312, 1254 Jussy**

Délai de demande : **1 MOIS AVANT LA MANIFESTATION**

Société :

Nom et Prénom :

(doit être un membre du Comité pour les associations)

Adresse :

Téléphone / Natel :

Email :

Date de la manifestation :

Genre de manifestation :

Préparation salle dès (heure) : Fin (heure) :

Nombre de personnes prévues :

Manifestation : Privée Lucrative
 Publique Non lucrative

Service du feu : CHF 25.- /h par pompier, se référer à l'art. 7.6 du règlement.

Divers :

Réservation de salles			
Salle des fêtes Scène fixe (330 places assises 500 places debout)	Salle communale Scène fixe (90 places assises 100 places debout)	Salle du Nord (40 places assises)	Carnotzet Sous-sol (50 places assises)
<input type="checkbox"/> Tables (55 pces) <input type="checkbox"/> Chaises (330 pces) <input type="checkbox"/> Cuisine + Vaisselle <input type="checkbox"/> Sono	<input type="checkbox"/> Tables (15 pces) <input type="checkbox"/> Chaises (90 pces) <input type="checkbox"/> Cuisine + Vaisselle <input type="checkbox"/> Sono	<input type="checkbox"/> Tables <input type="checkbox"/> Chaises APERITIF UNIQUEMENT	<input type="checkbox"/> Tables (50 pces) <input type="checkbox"/> Chaises (50 pces) Avec cuisine et vaisselle

Toutes nos tables ont la même dimension : hauteur 75 cm / largeur 80 cm / longueur 160 cm

Toutes nos salles sont non-fumeurs. Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

**Formulaires de réservation de matériel communal et de vaisselle
Liste de prix et conditions de location
→ Voir listes annexées**

La priorité est accordée aux personnes, sociétés ou associations domiciliées sur la commune de Jussy. Le tarif est indiqué sur le contrat et est fixé en fonction du domicile et/ou du but de la manifestation. En cas d'abus (informations erronées, prête-nom, etc.), la commune de Jussy se réserve le droit d'appliquer le tarif le plus élevé majoré du nettoyage de la salle (Frs 200.--).

La personne qui signe la demande s'engage contractuellement envers la Commune de Jussy en tant que locataire et déclare avoir pris connaissance du règlement communal ainsi que de l'inventaire relatif à la location des salles communales, en accepte et signe les termes.

Lieu, date :

Signature :.....

Cette demande de location n'est pas une autorisation d'occupation. Cette dernière vous sera adressée lorsque la date souhaitée pourra être définitivement accordée et si les conditions prévues par le règlement sont remplies.